

PROGRAMME
DE FORMATION



irma
INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

epage
de la Bourbre

LES PARCOURS DE FORMATION TERRITORIALISÉS 2021

**FACE AUX RISQUES
D'INONDATION**

VOTRE COMMUNE EST-ELLE PRÊTE ?

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes


**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

isère
LE DÉPARTEMENT

PHASE ① - SESSION TERRITORIALE DE SENSIBILISATION « LES ELUS FACE A LA CRISE »

LE 27 AVRIL 2021

DE 17H00 À 19H00
EN VISIOCONFÉRENCE

OBJECTIFS :

- Présenter le cadre de la sécurité civile en France pour les nouveaux élus ;
- Présenter les rôles et missions de chacun des intervenants lors de situations exceptionnelles (Maires, Préfets, sapeurs-pompiers, etc.) ;
- Faire prendre conscience aux maires qu'ils ne sont pas seuls et disposent d'outils qu'ils doivent mettre en place : les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ;
- Evoquer le caractère opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde et les démarches à mettre en œuvre pour y arriver ;
- Répondre aux interrogations des participants ;
- Présenter le parcours de formation territorialisé sur le territoire du SMABB/EPAGE de la Bourbre.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Interventions courtes avec temps d'échanges et questions / réponses à la suite de chaque intervention.

PROGRAMME :

- Introduction protocolaire d'accueil de la session
- L'organisation de la sécurité civile et les cadres d'intervention du maire et du préfet
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), comment garantir son caractère opérationnel dans la durée

PHASE ② - FORMATION « METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PCS »

LE 19 MAI 2021

DE 9H00 À 17H00 - 20 PLACES –
LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise ;
- Analyser les risques spécifiques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle, notamment pour faire face à l'inondation ;
- Maintenir en condition opérationnelle le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains) ;
- Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision (cartographies et tableaux de bords) ;
- Mettre en place un poste de commandement communal simple et pratique, les outils et les matériels utiles ;
- Optimiser l'efficacité des dispositifs locaux de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition (dont un PCS documentaire type) et guide national « Volet spécifique inondation des PCS ».



PROGRAMME :

- Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde
- Organisation départementale des secours
- Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration
- Organisation de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte au niveau local
- Présentation de retours d'expérience

PHASE ③ - FORMATION « PILOTER UNE CELLULE DE CRISE » ET MISE EN SITUATION

LE 15 JUIN 2021

DE 9H00 À 17H00 - 20 PLACES
LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Conduire des opérations communales de sauvegarde : les principes de base ;
- Mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise (le poste de commandement communal - PCC) ;
- S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la formation ;
- S'initier à la communication de crise, les fondamentaux.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table et atelier associé de débriefing à chaud ;
- Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.



PROGRAMME :

- Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques ;
- Piloter, faire fonctionner et coordonner une cellule de crise, les grands principes ;
- La communication de crise, les fondamentaux ;
- Exercice de simulation sur table et débriefing à chaud associé.

Inscriptions et renseignements complémentaires :
adrien.dupart@epagebourbre.fr / 04 74 97 78 06

Page 4 sur 7

PHASE ④ - ENTRAINEMENTS SUR TABLE POUR QUATRE COMMUNES DU SMABB AVEC OBSERVATEURS

A PARTIR DE MAI 2021

COMMUNES A IDENTIFIER ET DATES A PROGRAMMER

OBJECTIFS :

- Tester le déclenchement des PCS ;
- Tester le fonctionnement des PCC ;
- Faire fonctionner les PCC en vase clos et créer un collectif dans la prise de décision en contexte incertain ;
- Être en capacité de définir une stratégie opérationnelle, de la décliner en objectifs et en missions à réaliser sur le terrain.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Mise en situation fictive et utilisation du PCS ;
- Pas de réalisation d'actions terrains ;
- Participation à un entraînement en tant qu'observateur ;
- Débriefing à chaud associé.



PROGRAMME :

- Déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde
- Armement du Poste de Commandement Communal
- Analyse de la situation, définition de la stratégie opérationnelle et des actions à mettre fictivement en œuvre sur le terrain
- Débriefing à chaud associé

PHASE 5 - SESSION TERRITORIALE DE SENSIBILISATION « LES ENTREPRISES FACE AUX RISQUES MAJEURS : LE POMSE »

LE 14 SEPTEMBRE 2021

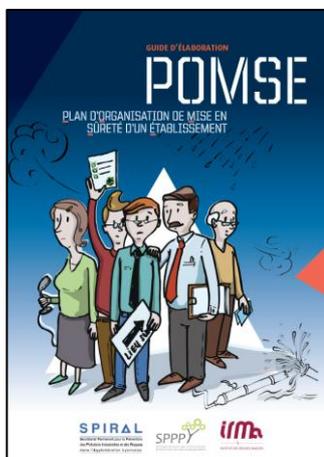
DE 17H00 À 19H00
EN VISIOCONFÉRENCE

OBJECTIFS :

- Présenter ou rappeler le cadre de la sécurité dans les entreprises et établissements recevant du public ;
- Rappeler les obligations de l'entreprise et du dirigeant face aux risques, dont risques majeurs ;
- Présenter le Plan d'Organisation et de Mise en Sûreté dans les Etablissements ;
- Introduire la formation sur le POMSE.

LES PLUS DE CET ATELIER :

Interventions courtes avec temps d'échanges et questions / réponses avec l'intervenant



PROGRAMME :

- La crise... Pourquoi s'y préparer ?
- Qu'est-ce qu'un POMSE ?
- Pourquoi mettre en place un POMSE ?
- Les étapes du POMSE
- Le livret POMSE.

Inscriptions et renseignements complémentaires :
adrien.dupart@epagebourbre.fr / 04 74 97 78 06

Page 6 sur 7

PHASE 6 - FORMATION « PLAN D'ORGANISATION ET DE MISE EN SURETE DANS LES ETABLISSEMENTS »

LE 28 SEPTEMBRE 2021

DE 17H00 À 19H00 – 50 PLACES

LIEU A DEFINIR

OBJECTIFS :

- Assurer la sécurité dans les ERP des usagers, du personnel et d'autres personnes, en attendant l'arrivée des secours extérieurs ;
- Appliquer les directives des autorités de mise à l'abri (maîtriser l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise) ;
- Appréhender la nature des risques et des menaces (dont menace terroriste) à considérer dans la réflexion POMSE ;
- Piloter le projet de mise place du POMSE en interne ou piloter efficacement la sous-traitance (la conduite du projet et les étapes à suivre) ;
- Maintenir en condition opérationnelle le POMSE dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ? ;
- Concevoir des outils documentaires d'aide à la décision.

LES PLUS DE CET ATELIER :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition (dont un POMSE documentaire type).



PROGRAMME :

- Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques
- Les responsabilités dans la gestion de la crise au niveau local
- Mettre en place un POMSE opérationnel, la conduite de projet et les étapes à suivre
- Piloter une opération de généralisation des POMSE dans les ERP au sein de mon groupe ou sur un territoire